



# **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS**

**Tél. : 05 62 05 39 51**

**Courriel :**

**[socarcheogers@orange.fr](mailto:socarcheogers@orange.fr)**

**[www.societearcheologiquedugers.com](http://www.societearcheologiquedugers.com)**

**13 place Salluste du Bartas BP 40016 32001 AUCH**

**Cedex**

La Journée « Banquet-promenade » de la Société Archéologique et Historique du Gers a eu lieu le **dimanche 17 mai à Gondrin (Gers)**.

A 10h30, le regroupement sur la place près de l'église comprenait une centaine de personnes. La visite de la ville a démarré sous la conduite de Mme Peuvrels et Ducassé, du Dr. Dupront maire et M. Bassetto conseiller municipal. Le groupe a descendu la rue principale du castelnau, « la rue de Cornières ». Grâce à un texte très intéressant écrit vers 1920 par un gondrinois M. Lazartigues, Mmes Peuvrels et Ducassé ont décrit les différentes boutiques ou ateliers d'artisan: les pâtisseries, les boulangers, les pharmaciens etc. Au bas de la rue, en quittant le tracé de l'enceinte médiévale, le groupe s'est arrêté devant l'imposante façade de l'ancien couvent des Ursulines, hélas aujourd'hui en ruines. L'activité commerciale se trouve aujourd'hui long de la route départementale et on peut constater que maintenant Gondrin est un village actif et animé. Notre confrère Henri Faget a rappelé que Gondrin a été un haut-lieu du commerce de l'Armagnac et qu'il possède encore des négociants reconnus.

Le groupe s'est retrouvé dans l'église paroissiale. C'est une ancienne église romane à abside et nef unique très longue avec deux chapelles gothiques au nord et au sud. L'église présentait de nombreuses fissures ou gouttières. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, municipalité et communauté paroissiale s'affrontent régulièrement sur la question: faut-il restaurer cette église ancienne ou la raser et construire du neuf?. Chaque génération a fait des travaux plus ou moins heureux. A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la situation était catastrophique : la toit percé, des tonnes de fientes de pigeons dans la nef et un édifice condamné. Le groupe a pu constater que durant les dernières années, un très gros travail a été accompli et l'église a de nouveau belle allure.

A **12h 15**: pendant l'apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes, le Dr Duprom, maire de Gondrin prononça des mots de bienvenue. M. Georges Courtès, président de la Société remercia la municipalité en indiquant que combien les membres étaient heureux de découvrir le patrimoine de la cité.

A **13h**, le repas servi à la Salle des fêtes par le traiteur M. Duclavé a comblé les plus exigeants

15h, au moment de la remise du Prix Dumont après le rapport toujours très intéressant de M. Gilbert Sourbadère, secrétaire perpétuel, chacun put féliciter l'heureuse lauréate, Mlle Sophie Fradier pour son diplôme de Master 2 consacré à l'architecture et l'histoire de la façade de la cathédrale d'Auch soutenu à l'université de Toulouse sous la direction du professeur Pascal Julien.

A 15h 30 ce fut le départ de la promenade

A **15h 45**, ce fut la visite d'un château privé, **la salle de Tilladet (Gondrin)** où nous accueillait très aimablement la propriétaire Mme Wasen. Le site est un superbe éperon qui domine un méandre de l'Osse. A ses pieds, dans la plaine se trouvait la grande villa gallo-romaine de Gelleneuve fouillée autrefois par Georges Fouet. Au milieu du Moyen Age, le petit fief de Tilladet s'installa au sommet

du coteau dont la vue superbe permettait de surveiller les terres environnantes. Les documents sont rares. Cependant au XV<sup>e</sup> siècle, le dernier de la famille de Tilladet épouse Marguerite du Bouzet. Veuve, elle apporte le manoir à son second époux Bertrand propriétaire du petit fief voisin de Cassagnet. Leur fils Antoine de Cassagnet est un personnage important. Il sert sous Monluc en 1562, devient chevalier de Saint-Michel sous Charles IX, gentilhomme de sa chambre et gouverneur de Bordeaux. Il est blessé devant Mont-de-Marsan en 1569. Il épouse Jeanne de Bezolles

C'est à cette époque que la salle médiévale reçut de notables embellissements: des fenêtres à meneaux furent percées au premier étage sur les façades sud, est et nord. Dans les combles, on distingue nettement les restes d'un deuxième étage qui avait été soigneusement aménagé mais qui a aujourd'hui disparu.

A la génération suivante, Paul-Antoine de Cassagnet-Tilladet épouse en 1623, Paule-Françoise de Narbonne-Talairan marquise de Fimarcon. Ce mariage les éloigne de Tilladet qui est vendu en 1637 à François de Narbonne sieur de Birac avec la salle de Cassagnet voisine pour 10 000 £. Peu après en 1647, celui-ci revend Tilladet à François de Loubeyssen fils de Géraud Loubayssin marchand bourgeois d'Astaffort et de Naudine Lamarque

Jean Marie de Tilladet de Lamarque (1651-1717) aurait fait des études chez le curé de Gondrin puis peut-être chez les Jésuites d'Auch. En 1674, pour partir vers l'armée du roi, il doit emprunter 200 livres aux Ursulines de Gondrin pour acheter un cheval et son équipement. De retour en Gascogne sans gloire ni écu, il doit se résoudre à céder tous ses biens la salle de Tilladet, le moulin de Gelleneuve, la métairie de Cassagnet etc. à Jean-Guy de Maniban avocat-général au parlement de Toulouse. Jean-Marie de Tilladet de Lamarque abandonne sa soeur chez les Ursulines de Gondrin et part pour Paris où il entre chez les Oratoriens. L'abbé de Tilladet présenta de nombreux travaux à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Comme son père qui avait écrit plusieurs ouvrages, l'abbé de Tilladet est connu pour plusieurs publications dont *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie...*, Paris, 1712, 2 vol., in-12, 538 et 467 p.. D'autres ouvrages comme *les aventures amoureuses du comte de Toulouse* ou encore une *Histoire des cocus* (Constantinople 1741) sont attribués au père ou au fils. Des pseudonymes étaient parfois utilisés pour tromper la censure. Tilladet eut certainement une réputation flatteuse car, quelques décennies plus tard, le grand Voltaire l'utilisa comme masque pour signer des pamphlets dangereux.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Tilladet reste aux Maniban et, en 1780, la marquise de Livry (née Maniban) tient salle, maison, métairie ... à Tilladet et à Gelleneuve d'après le livre terrier. Ruinée, elle vend peu à peu tous ses biens jusqu'en 1803, date à laquelle elle se sépare du beau château du Busca acheté alors par la famille Rizon-Bazin qui le possède toujours.

J'ignore qui devient propriétaire de Tilladet à cette époque. La nouvelle famille entreprend de gros travaux: si la salle perd son deuxième étage, la maison double sa superficie vers l'ouest avec une construction rectangulaire largement percée, d'architecture régulière très sage, simplement marquée par une élégante gènoise. Au sud, le bord du plateau est aménagé en une large terrasse devant un paysage superbe au dessus de la vallée. A l'ouest et au nord, un parc à l'anglaise complète très heureusement cet ensemble.

En 1866, Tilladet est habité par une famille Soumabère alors qu'en 1887, la maison appartient à Mathieu André Préchac de Condom. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, peut-être à l'époque de cette dernière famille, on ajoute sur la façade Est, deux maigres échauguettes et un lanternon de style néogothique. Aujourd'hui, à la tête d'un beau domaine de plus de 300 hectares, la maison est parfaitement entretenue entre les mains de M. et Mme Wasen que nous remercions vivement pour leur accueil.

La **visite suivante** nous conduisait au **château de Lassalle-de-Bats** où M. Jean-Bernard Mao et sa famille nous ont réservé un bel accueil. L'histoire du lieu reste mystérieuse. Dans le livre terrier de Mouchan de 1701, Mr Descomps procureur du roi tient une *Salle*, grande écurie, et une métairie appelée au Bourdillot à la limite de Gondrin. J-Paul Descomps procureur du roi demeurant à Vic considéré comme le plus haut « tailhable » c'est-à-dire imposable de Gondrin porta plainte à ce sujet contre les élus de la communauté. Seule une recherche précise dans les notaires permettra

de comprendre avec précision comment dans le livre terrier de 1780, noble Jean-Marie Pérès, écuyer, est devenu propriétaire de Lassalle de Bas En 1790 et 1797, Lassalle est habité par Jean Marie Péres avec son fils. Au début du 19<sup>o</sup>s. le domaine appartient à Daguzan Jean Baptiste, important négociant à Bordeaux. Par la suite, sous le Second Empire et jusqu'à la fin du siècle, c'est Pierre Maurosy (Condom vers. **1795**- Gondrin 14 avril **1879**) marié avec Marie Rose Dostes (c.1805- Gondrin 27 février 1894) qui est à Lassalle. Autour de 1900, le château passe à Ader Eugène, ancien banquier, domicilié rue d'Assas à Paris mais dès 1902 et semble-t-il jusqu'à la seconde guerre mondiale, c'est une famille Atger qui en est propriétaire.

D'après le plan cadastral, Pierre Maurosy est à l'origine d'importants aménagements sur le site. On peut lui attribuer l'immense chai en forme de grand vaisseau à trois nefs dont la superbe charpente est soutenue par cinq beaux piliers en pierres de taille.

A la maison, on ne distingue presque plus rien de la salle ancienne. A la fin du XVIII<sup>o</sup>s ou au début du XIX<sup>o</sup> siècle, elle est remplacée par un grand bâtiment rectangulaire avec un premier étage assez haut surmonté d'un demi étage de services. Il est largement percée de grandes baies rectangulaires disposées sur un alignement très régulier. Au sud, se trouve une grande terrasse dont on descend par un escalier à deux volées.

A l'époque Maurosy, sur le côté ouest, on ajoute un corps de logis à la mode du temps.. Un avant-corps détaché de la façade met en valeur la porte d'entrée surmontée d'une large fenêtre à meneau néoRenaissance et un oeil de boeuf. En oblique de part et d'autres, deux tours élevées de deux étages largement percées de hautes baies couronnées d'un machicoulis et de créneaux de décoration.. Le tout, réalisé avec des matériaux extérieurs à la région, veut témoigner des modes architecturales de la seconde moitié du 19<sup>o</sup>s. Elles surprennent en Gascogne où selon le mot de Jean-Henri Ducos, l'architecture castrale « qui avait si bien su jusque là se garder de tout excès, se dévergondé ». Il nous semble pourtant qu'à Lassalle, l'excès est modeste et que la nouvelle mode ne manque ni d'ampleur ni d'élégance. Elle témoigne, ainsi que les communs, de la remarquable prospérité des campagnes gasconnes durant le lieu du 19<sup>o</sup> siècle.

L'accueil des propriétaires se prolongeait par des discussions amicales autour d'une belle dégustation aimablement offerte mais consommée avec modération La dispersion se fit très lentement malgré les premières gouttes, certains emportant un souvenir liquide de notre passage dans ce beau domaine de la Ténarèze.

Jacques Lapart secrétaire de la Société Archéologique et Historique du Gers